

# Nouvelles drogues, nouveaux usages : le cas de l'ecstasy

**Jean-Michel Costes**

Directeur de l'Observatoire français des  
drogues et des toxicomanies

**En matière de drogues, les produits réellement nouveaux sont plutôt rares. Par contre, on assiste depuis une dizaine d'années à l'émergence de nouveaux comportements de consommation. L'usage de l'ecstasy, produit emblématique de ces « nouvelles drogues », est décrit ici.**

**P**as un mois ne se passe sans qu'un média ne titre sur « les nouvelles drogues ». Le public pourrait avoir l'impression qu'une vague incessante de produits nouveaux déferle sur le territoire français. La réalité est loin de ces présentations à forte plus-value médiatique. Le nombre de produits nouveaux – au sens où leur consommation n'avait jamais été observée sur le territoire national – est en fait extrêmement limité. Ainsi, depuis la mise en place du système national de surveillance des drogues de synthèse en 1999 (Sintes), les cas de détection d'un nouveau produit sont restés rares : DOB, 2CB, 4MTA, 2CT7, PMA, substances amphétaminiques dont le degré de diffusion semble très limité.

Comment peut-on cerner l'objet à décrire sous le phénomène des « nouvelles drogues » ? Il conviendrait mieux d'évoquer en fait l'émergence de nouveaux usages de produits anciens, plutôt que l'émergence de nouvelles drogues. On pourrait ainsi dégager quelques tendances récentes :

- le développement de l'usage de l'ensemble des stimulants — cocaïne, amphétamines, ecstasy — et hallucinogènes — LSD, champignons — dans certains contextes festifs ;
- l'insertion de ces consommations dans des usages plus massifs d'alcool, de tabac et de cannabis ;
- l'usage plus marginal d'héroïne fumée et de divers médicaments détournés, notamment des anesthésiants tels que la kétamine ou le GHB, par certains jeunes dans ces mêmes contextes festifs.

Le champ d'investigation ainsi ouvert est très large. Cet article se limitera à la description de l'usage de l'ecstasy, produit emblématique de cette catégorie communément dénommée « nouvelles drogues ». Le nom même d'ecstasy ne recouvre pas une réalité unique mais une diversité de modalités d'usage, ainsi qu'une disparité dans la composition des produits vendus sous cette appellation.

## **L'ecstasy, produit emblématique des « nouvelles drogues »**

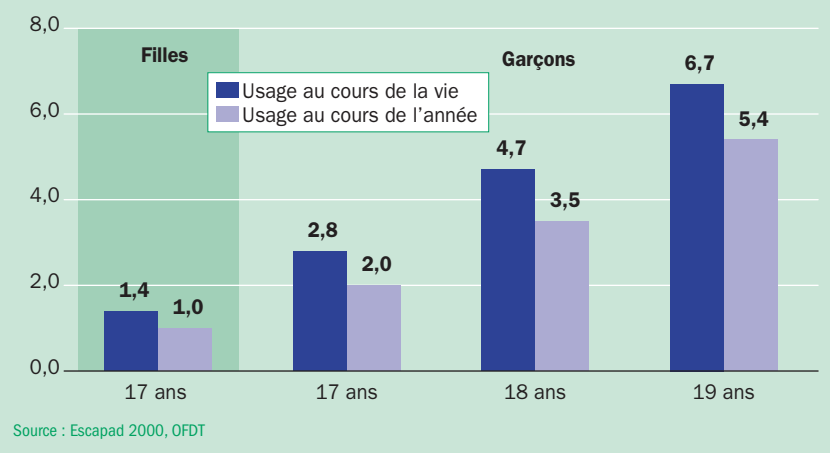
La consommation d'ecstasy est devenue perceptible en France au début des années quatre-vingt-dix et se révèle depuis en progression. Son expérimentation (au moins une fois au cours de la vie) et plus encore son usage actuel (au moins une fois dans l'année) restent néanmoins relativement limités et semblent surtout circonscrits aux jeunes adultes et à des contextes festifs.

Au sein de la population adulte (18-44 ans), les niveaux d'expérimentation sont faibles, mais plus élevés pour les hommes (2,2 %) que pour les femmes (0,7 %). Pour les deux sexes, les prévalences augmentent avec l'âge jusqu'à 20-25 ans, puis baissent rapidement [1].

Chez les jeunes, l'expérimentation de l'ecstasy varie entre 1 et 7 % selon le sexe et l'âge. L'enquête sur la santé et les comportements lors de la journée d'appel et de préparation à la défense (Escapad) donne une indication assez précise de l'ampleur de l'expérimentation d'ecstasy à la fin de l'adolescence (figure 1). Les prévalences

figure 1

**Fréquence de la consommation d'ecstasy chez les jeunes à la fin de l'adolescence en 2000, par sexe et âge**



sont plus élevées chez les garçons que chez les filles. Elles augmentent avec l'âge chez ces derniers entre 17 et 19 ans. Plus de la moitié des adolescents en ayant consommé au cours de l'année déclarent ne l'avoir fait qu'à une ou deux reprises. Ceux qui déclarent en avoir consommé plus de dix fois au cours de l'année représentent moins de 15 % des expérimentateurs. Cette proportion est faible en regard de celle observée pour l'alcool (78 %), le tabac (66 %) et, dans une moindre mesure, le cannabis (40 %), mais plus importante que pour la majorité des autres produits illicites. La consommation d'ecstasy reste donc très majoritairement à caractère expérimental.

**Qui consomme et comment ?**

Quatre grands profils de consommateurs d'ecstasy ont été identifiés par le dispositif de surveillance des phénomènes émergents Trend [encadré sources] :

- des jeunes plus ou moins socialement insérés : étudiants, salariés, stagiaires. Il s'agit du profil dominant lors des événements festifs autorisés payants ;
- des personnes généralement bien insérées socialement, pas nécessairement jeunes, habituées des discothèques ;
- des personnes relevant de milieux socio-économiques défavorisés qui fréquentent plutôt les événements non autorisés (free-party et teknivals) ;
- des personnes très désocialisées, en errance, vivant en groupe, qui fréquentent principalement les grands festivals de

musique sur lesquels sont venus se greffer depuis quelques années les teknivals.

Le dispositif Trend dispose d'un réseau d'observateurs sur certains espaces de

consommation. Du fait des méthodes utilisées pour ces observations à caractère ethnographique, le niveau de représentativité des résultats est ignoré. Ils décrivent néanmoins une réalité observée directement auprès de certains consommateurs.

Les produits proposés sous la dénomination « ecstasy » sont le plus souvent sous la forme de comprimés et parfois de gélules ou de poudres. Les comprimés d'ecstasy sont généralement avalés, « gobés ». Certains les dissolvent dans un liquide avant absorption. L'usage de la voie nasale (poudre, comprimé écrasé, gélule ouverte) semble en augmentation. De rares cas d'injection sont également signalés.

L'ecstasy est le plus souvent consommé à la recherche d'effets empathiques et stimulants.

La consommation d'ecstasy s'inscrit fréquemment dans un contexte associant des consommations d'autres drogues licites et illicites, principalement l'alcool, le tabac et le cannabis. C'est notamment le

**Les principales sources d'information de l'OFDT**

**Tendances récentes et nouvelles drogues (Trend)**

Trend a été mis en place en 1999 dans une perspective de complémentarité avec les sources existantes. Ce dispositif s'efforce de détecter les phénomènes émergents (produits, usages), de comprendre les contextes, les modalités d'usage et les implications diverses de la consommation des substances, et de suivre leur évolution.

Ce dispositif comprend des partenariats institutionnels et des systèmes de collecte spécifiques (réseau de sites, Sintes, veille média). Le réseau de sites (10 en métropole et 3 dans les Dom) dispose d'observateurs spécifiques. L'observation est menée principalement sur deux espaces de consommation :

- L'espace urbain recouvre les populations consommatrices de produits psychoactifs, plutôt caractérisées par des modes de consommation « à problème », en contact avec les structures de soins et d'accueil, notamment celles dites « à bas seuil » ;
- L'espace festif, pour sa part, désigne la consommation principalement festive

des populations fréquentant les lieux où est diffusé un certain style de musique, dite techno, ainsi que les établissements de nuit [3].

**Système d'identification national des toxiques et des substances (Sintes)**

Il s'agit de l'un des systèmes de collecte spécifique du dispositif Trend. C'est le produit du regroupement de quatre bases de données. Sintes contient la description physique et chimique des échantillons de substances synthétiques saisis par les services répressifs et analysés par les laboratoires de police scientifique, les laboratoires des douanes et le laboratoire de l'IRCGN (gendarmerie nationale) ou collectés dans divers milieux (milieu festifs, soirées privées, établissements de nuit) par des acteurs de prévention, de soins ou des chercheurs et analysés par deux laboratoires de toxicologie hospitaliers (Hôpital Fernand-Widal à Paris et Salvator à Marseille). Les partenaires engagés dans une démarche de soins ou de prévention recueillent également des données épidémiologiques relatives aux contextes de consommation et au

cas dans les lieux festifs où ces produits sont parfois associés à d'autres stimulants et à des produits hallucinogènes. La polyconsommation peut s'interpréter alors comme une démarche rationnelle de la part des consommateurs ; l'usage combiné de substances étant pratiqué dans le but de modifier les effets d'autres substances déjà consommées, cet usage pouvant être concomitant ou différé dans le temps.

L'importance du contexte de la polyconsommation pour les consommateurs d'ecstasy, établie à travers des observations directes, est étayée par les résultats des enquêtes de consommation. Ainsi, à 17 ans, les jeunes expérimentateurs d'ecstasy sont globalement plus consommateurs d'autres produits psychoactifs que ceux qui n'ont jamais expérimenté ce produit. C'est massivement le cas du tabac, de l'alcool et du cannabis. Parmi les expérimentateurs d'ecstasy, la quasi-totalité ont aussi expérimenté le tabac, le cannabis et l'ivresse alcoolique, 8 sur 10 sont des fumeurs

quotidiens (4 sur 10 pour ceux qui n'ont jamais expérimenté l'ecstasy), 7 sur 10 ont un usage répété (10 fois et plus dans l'année) du cannabis (2 sur 10 pour ceux qui n'ont jamais expérimenté l'ecstasy).

L'ecstasy est à l'origine d'un nombre très faible de prises en charge sanitaires ou sociales, qui semble s'être stabilisé au cours des dernières années. Les personnes prises en charge pour usage de l'ecstasy ont un profil socio-démographique proche de celui des personnes prises en charge pour leur usage de cannabis : elles sont également jeunes ; en revanche, elles sont plus poly-consommatrices que ces dernières.

On ne relève pas à l'heure actuelle de conséquences sanitaires graves de l'usage de l'ecstasy, en dehors de leur implication dans quelques cas exceptionnels de décès survenus depuis 1999. Ce constat doit être néanmoins relativisé en l'absence de données sur l'éventuelle implication de la consommation de l'ecstasy dans les accidents de la route et de l'impossibilité de documenter les éventuelles conséquences sanitaires d'une consommation régulière sur le long terme compte tenu de l'apparition récente du phénomène. Les expertises scientifiques disponibles en la matière signalent l'observation de troubles psychiatriques chez des usagers de l'ecstasy et une possible neurotoxicité à long terme liée à la consommation de l'ecstasy.

### L'ecstasy : un produit très hétérogène

Les saisies d'ecstasy sont en forte augmentation à la fin des années quatre-vingt-dix.

Cette augmentation traduit probablement, d'une part, une plus grande activité des forces de l'ordre dirigée vers ces produits et, d'autre part, une augmentation des quantités en circulation sur le territoire national (figure 2).

Comme les années précédentes, l'ecstasy intercepté en 2000 provient essentiellement des Pays-Bas et de la Belgique. Pour la première fois, d'importantes saisies en provenance d'Allemagne ont été également identifiées.

La disponibilité de l'ecstasy dans les événements festifs techno s'est élargie ces dernières années. La plupart des observateurs Trend signalent l'extension de la diffusion de l'ecstasy vers les lieux de vente traditionnels des usagers problématiques d'opiacés et de cocaïne, en dehors de tout cadre festif.

Le prix moyen d'un comprimé d'ecstasy dans les événements festifs techno varie entre 7,62 et 22,87 euros (50 et 150 F). Le prix courant, par ailleurs stable depuis plusieurs années, est proche de 15,24 euros (100 F).

Une base de données sur la composition des drogues de synthèse est alimentée depuis 1999 (base Sintes). Sur les 3 491 échantillons collectés, la MDMA est la molécule la plus souvent détectée. On la retrouve dans 74 % des échantillons sous forme de comprimés.

Une partie de la collecte est réalisée par des acteurs socio-sanitaires qui achètent des échantillons par l'intermédiaire de consommateurs, en recueillant également des données sur les contextes d'usage. Ainsi il est possible de savoir si l'échantillon

profil des consommateurs des échantillons collectés [3].

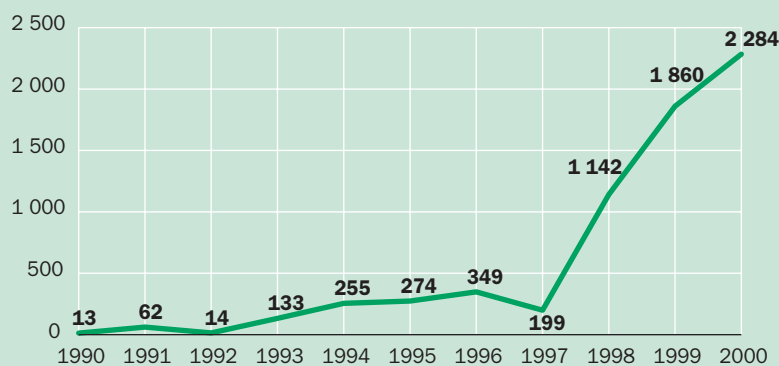
#### Enquête sur la santé et les comportements lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense (Escapad)

L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) a mis en place en 2000 une enquête annuelle qui se déroule lors de la Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) sur l'ensemble du territoire métropolitain. Une fois par an, un mercredi et un samedi d'une semaine donnée, tous les jeunes Français présents à ces journées (dans les 250 centres répartis sur tout le territoire) répondent durant une vingtaine de minutes à un questionnaire auto-administré portant sur la santé, le mode de vie et les consommations de substances psychoactives.

L'échantillon 2000 (n=14 000) comprend des garçons de 17 à 19 ans et des filles de 17 ans (il n'y a pas de filles âgées de plus de 17 ans en raison de l'extension récente de la JAPD aux jeunes filles). Pour l'exercice 2001, cette enquête a été étendue aux Dom [2].

figure 2

#### Quantités d'ecstasy saisies en France de 1990 à 2000 (en milliers de comprimés)



Source : Fnails, Ocrtis

## Ecstasy, le logo

Sur les 2 480 comprimés collectés depuis 1999, 168 logos différents ont été identifiés. Les logos les plus fréquents (plus de trente comprimés) au sein de la base Sintès sont : « Mitsubishi » (10 %), « Couronne » (4 %), « Euro » (3 %), « 007 » (3 %), « Tulipe » (3 %), « Poisson » (3 %). On observe que les six logos les plus retrouvés ne représentent que 25 % des échantillons.

Les comprimés présentant le logo « Mitsubishi » contiennent très majoritairement que de la MDMA comme

substance active, la présence d'autres amphétamines ou de molécules médicamenteuses restant rare. Néanmoins la présence de ce logo ne peut pas être considéré comme un label d'homogénéité. En effet, les dosages en MDMA peuvent très fortement varier pour deux comprimés ayant le même logo. Pour ce logo, la teneur moyenne est de 65 mg de MDMA, mais le dosage peut varier de 1 mg à 125 mg et un quart des comprimés ont une contenance en MDMA supérieure à 83 mg.

a été acquis comme étant de l'ecstasy et d'analyser précisément sa composition. Les résultats d'une telle analyse montrent que la réalité ne correspond pas à la dénomination car, même si la MDMA est très majoritaire dans les échantillons achetés sous le label ecstasy, ceux-ci comportent d'autres produits actifs, notamment des molécules médicamenteuses qui peuvent induire des conséquences sanitaires problématiques. Même si une grande majorité des comprimés achetés comme ecstasy contient effectivement de la MDMA, une minorité correspond réellement à l'appellation en ne contenant que de la MDMA (figure 3).

Parmi les échantillons contenant de la MDMA, et disposant d'un dosage quantitatif (1 276), la quantité moyenne de MDMA par comprimé est de 70 mg. Les doses

vont de 1 mg par comprimé à 427 mg. Un peu moins de 90 % des comprimés ont moins de 100 mg de MDMA. Quatorze comprimés (1,2 %) présentent un dosage supérieur ou égal à la plus faible dose létale connue (150 mg de MDMA). Les dosages en produit actif sont donc extrêmement disparates d'un comprimé à l'autre.

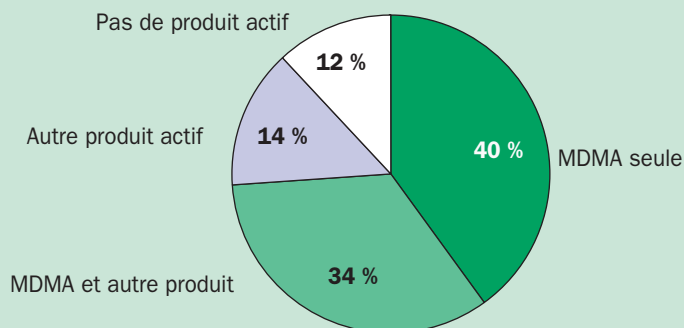
### Conclusion

L'ecstasy, figure emblématique des « nouvelles drogues », dont la consommation est rencontrée depuis une dizaine d'années en France, reste à un degré de diffusion limité : 1 à 7 % des jeunes Français, selon le sexe et l'âge, l'ont expérimenté. Sa consommation concerne principalement des jeunes gens dans un contexte festif, associée à des consommations d'autres produits psychoactifs.

En dehors de l'inquiétude relative à la neurotoxicité à long terme liée à sa consommation, on ne relève pas à l'heure actuelle de conséquences sanitaires graves de l'usage de l'ecstasy. Il convient néanmoins de relever l'hétérogénéité des substances réellement consommées par les jeunes sous cette dénomination et la méconnaissance des effets induits par l'interaction des différents produits psychoactifs consommés, que cette polyconsommation soit volontaire, par recherche d'une fonction de régulation des effets des différentes substances, ou involontaire quand certaines substances, potentiellement dangereuses, sont présentes à l'insu des consommateurs. ■

figure 3

### Contenu des échantillons supposés être de l'ecstasy



Source : Sintès, OFDT.

### références

1. Guilbert P., Baudier F., Gautier A. (dir.). *Baromètre santé 2000. Volume 2. Résultats*. Vanves : CFES, coll. Baromètres, 2001, 480 p.
2. Beck F., Legleye S., Peretti-Watel P. *Regards sur la fin de l'adolescence : consommations de produits psychoactifs dans l'enquête Escapad 2000*. Paris : OFDT, 2001, 220 p.
3. Bello P.-Y., Toufik A., Gandilhon M. *Tendances récentes, rapport Trend*. Paris : OFDT, 2001, 167 p.